

Collège Sciences de la santé

Scolarité D.U. Santé

Case 148

146, rue Léo Saignat

CS 61292

33076 BORDEAUX Cedex

**DIPLOME DE PEDAGOGIE UNIVERSITAIRE  
DES SCIENCES DE LA SANTE  
(DiPUSS)**

**3ème Cycle**

UFR de rattachement : *UFR des Sciences Médicales.*

A compter de l'année universitaire 2014/2015 le Diplôme d'Université de Pédagogie dans l'Enseignement Supérieur et le Diplôme d'Université de Pédagogie des Sciences de la Santé (enseignement à distance) vont fusionner pour devenir : « **Diplôme d'Université de Pédagogie des Sciences de la Santé** ».

A partir de l'année universitaire 2020-2021 l'intitulé change pour devenir « **Diplôme de Pédagogie Universitaire des Sciences de la Santé** » (DiPUSS).

#### **ARTICLE I : OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Apporter aux enseignants et futurs enseignants dans le domaine de la santé un approfondissement de leurs connaissances en didactique sur les plans théorique et pratique.

Ce D.U. s'adresse aux enseignants et futurs enseignants qu'ils soient universitaires ou non universitaires. Cette ouverture du D.U. à des publics variés permet de bénéficier d'expériences diverses.

Cette formation entièrement en ligne, asynchrone, permettant à tout diplômé en sciences de la santé d'approfondir ses connaissances et de développer ses compétences d'enseignant à l'aide, notamment, des pédagogies actives.

#### **ARTICLE II : RESPONSABLES DU DIPLOME**

Directeurs de la formation :

**Docteur Etienne RIVIERE et Professeur Olivier BRISSAUD**

*Collège Sciences de la santé*

*Université de Bordeaux*

*146, rue Léo Saignat*

*33076 BORDEAUX CEDEX*

*[etienne.riviere@u-bordeaux.fr](mailto:etienne.riviere@u-bordeaux.fr)*

*[olivier.brissaud@chu-bordeaux.fr](mailto:olivier.brissaud@chu-bordeaux.fr)*

Comité pédagogique du diplôme :

Professeur Olivier BRISSAUD, Docteur Jean-Benoît CORCUFF, Professeur Patrick DEHAIL, Docteur Didier GRUSON, Docteur Etienne RIVIERE, Docteur Racha ONAISI

## ARTICLE III : CONDITIONS D'INSCRIPTION

Ce Diplôme Universitaire est ouvert :

- aux enseignants et futurs enseignants diplômés des universités françaises et étrangères,
- au personnel ayant une activité d'enseignement ou devant en exercer une dans l'avenir.

**Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).**

## ARTICLE IV : DUREE ET CONTENU DE LA FORMATION

### *1 - Durée de la formation :*

La formation comporte **38 heures d'enseignement théorique** de cours en ligne sur la plateforme MOODLE de l'Université de Bordeaux, 2 travaux de validation **et environ 62 heures de travail personnel de rédaction du mémoire :**

- un premier travail sous la forme d'un mémoire explicitant les apprentissages effectués au cours du DU par la conception de A à Z - ou la refonte en profondeur - d'un dispositif de formation qui sera immédiatement implantable dans le contexte pédagogique de l'apprenant à l'issue de la formation.
- Le second travail est un extrait vidéo de 10 mn dans le contexte pédagogique de l'apprenant proposant une formation utilisant une pédagogie active et démontrant que les concepts développés dans le cours ont été compris et appliqués.

La formation a lieu de janvier à septembre.

Une réunion ZOOM initiale a lieu début janvier, puis un point intermédiaire de discussion des travaux a lieu courant mai pour laisser l'été de réflexion et de rédaction du mémoire à rendre entre juin et septembre. Ce point est généralement fait en présentiel pour les apprenants proches de Bordeaux, et à distance sur ZOOM pour les autres. L'extrait vidéo peut être enregistré et communiqué à tout moment à partir de mai par une plateforme soit de visionnage direct soit de téléchargement.

### *2 - Organisation de la formation :*

Cette formation se compose de quatre parties :

- Quatre modules obligatoires (théoriques)
- 2 parmi 4 modules optionnels d'approfondissement
- La rédaction d'un mémoire réflexif sur le design de l'enseignement choisi par le candidat dans son milieu de pratique (60% de la note)
- Une évaluation orale par un cours de 20 mn sur un des thèmes de l'activité de formation du candidat (40% de la note) en fin de session

#### **2.1. Les 4 modules obligatoires :**

Le contenu de ces sessions constitue la formation de base de tout enseignant.

Ces 4 modules sont :

- MODULE 1 : principaux concepts en PUSS : enseignement et apprentissage, connaissances et compétences, spécificités de l'enseignement en PUSS, design pédagogique d'un enseignement
- MODULE 2 : la relation pédagogique apprenant / enseignant
- MODULE 3 : supervision en milieu de pratique et encadrement de travaux
- MODULE 4 : approfondissement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)

#### **2.2. Modules optionnels (2 parmi 4) :**

- Raisonnement clinique et son évaluation
- Psychologie d'apprentissage
- Introduction à la simulation en santé
- Approfondissement en évaluation et en docimologie

#### **2.3. Mémoire réflexif sur le design pédagogique de son enseignement :**

Il s'agit pour le candidat de détailler et de critiquer la conception pédagogique de l'enseignement qu'il souhaite développer au sein de sa structure d'enseignement ou de son milieu de pratique. Une trame commune word sera donnée, la grille d'évaluation communiquée. Le sujet de cet enseignement sera proposé dans la description du projet soumis en amont de l'inscription, puis discuté avec les enseignants du D.U. pour validation du contenu.

#### **2.4. Evaluation orale :**

Extrait vidéo de 10 mn dans le contexte pédagogique de l'apprenant proposant une formation utilisant une pédagogie active et démontrant que les concepts développés dans le cours ont été compris et appliqués.

### **ARTICLE V : COUT DE LA FORMATION**

En formation initiale : 600€ /an\*

En formation continue : 1200€ /an\*

\*Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

La majorité des candidats s'inscrivant au D.U. sont des personnels de santé très accaparés par leurs tâches de soins et, pour un certain nombre, par des activités soit de recherche, soit d'enseignement, soit administratives ; de ce fait beaucoup ne peuvent suivre en un an la totalité des sessions du D.U.

Dans des cas exceptionnels, il est possible de faire le DU en 2 ans en ne repayant que les droits d'inscription si tous les frais d'enseignement ont été réglés la première année et après discussion avec le responsable.

### **ARTICLE VI : VALIDATION**

La validation du D.U. repose sur :

- 1) **La participation à tous les modules obligatoires et à tous les modules optionnels choisis en e-learning ainsi qu'aux sessions présentielles correspondantes.**  
Si le candidat n'a pas pu suivre l'ensemble des sessions la 1<sup>ère</sup> année, **il est possible qu'il se réinscrive pour valider les sessions manquantes** (pour les conditions de réinscription cf. article V).
- 2) **La réalisation d'un mémoire réflexif sur la construction de l'activité pédagogique d'enseignement. Le mémoire sera évalué par le jury du DU.** Ce travail peut mener à la réalisation d'une thèse, d'une communication ou d'une publication selon le souhait du candidat.
- 3) **La réalisation d'un cours** extrait de l'activité pédagogique du candidat qu'il aura conçue pendant le DU. La soutenance aura lieu devant le jury bienveillant du DU.

### **ARTICLE VII : DELIVRANCE DU DIPLOME**

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- par voie postale après une demande écrite
- en main propre sur présentation d'une pièce d'identité

**Création :** Conseil UFR 2 du 20/09/1995  
Conseil UFR d'Odontologie du 22/09/1995  
Conseil UFR des Sciences Pharmaceutiques 10/10/1995  
Conseil UFR 3 du 17/10/1995  
Conseil UFR 1 du 18/10/1995  
C.A. de l'Université du 20/10/1995

**Modifications :** Conseil UFR 1 du 13/01/1997  
Conseil UFR 2 du 14/01/1997  
Conseil UFR 3 du 16/01/1997  
Conseil UFR Sciences Pharmaceutiques du 06/02/1997  
Conseil UFR d'Odontologie du 25/02/1997  
C.A.de l'Université du 28/03/1997  
Conseil UFR 2 du 17/06/1998  
Conseil d'Administration de l'Université du 24/09/1998  
Conseil UFR 3 du 16/04/2002  
C.E.V.U. du 30/04/2002  
C.A. du 17/05/2002  
Conseil UFR Sciences Médicales du 07/09/2009  
C.E.V.U. du 06/10/2009  
Conseil UFR Sciences Médicales du 02/07/2014  
Conseil du Collège Sciences de la santé du 24/09/2014

**Suspension durant l'année universitaire 2018-2019 :**

Conseil UFR Sciences Médicales du 10/09/2018  
Conseil du Collège Sciences de la santé du 03/10/2018

**Changement de responsables, d'intitulé, de tarifs et modifications :**

Conseil UFR Sciences Médicales du 14/09/2020  
Conseil du Collège Sciences de la santé du 29/09/2020  
**(Version 8)**

**Mise à jour 10/06/2024**

**(Version 8-1)**

**Mise à jour (volume horaire et autres) du 08/01/2025**

**(Version 8-2)**

**ANNEXE :**  
**PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT**  
**Programme DiPUSS**

**modules obligatoires + 2 modules optionnels (sur 4)**

**MODULE 1 : principaux concepts en PUSS (e-learning, environ 6h)**

- Enseignement et apprentissage
- Connaissances et compétences
- Spécificités de l'enseignement en PUSS
- Design pédagogique / alignement pédagogique
  - Analyse des besoins
  - Objectifs
  - Contenu
  - Présentation (dont e-learning et simulation)
  - Implantation
  - Evaluation des apprentissages
  - Evaluation de l'enseignement
- ⇒ *ED formatif :*
  - Réponse aux questions / précisions sur le **MODULE 1**
  - Présentation du projet final qui sera une activité d'apprentissage dans le milieu de l'apprenant inscrit au DU
- Principes généraux sur l'évaluations des apprentissages

**MODULE 2 : la relation pédagogique apprenant / enseignant (e-learning, environ 6h)**

- L'apprenant :
  - Principaux concepts sur l'apprentissage auto-régulé (*self-directed learning*)
  - Comment favoriser la motivation en tant que moteur de l'apprentissage ?
  - Former à la pratique réflexive : grands principes et comment la favoriser ?
- L'enseignant :
  - Savoir-faire une bonne présentation : travail du support et de l'oral
  - Savoir comment utiliser la classe inversée
  - Savoir que l'enseignant est « modèle de rôle » : grands principes et applications
  - Réflexivité chez l'enseignant également
  - Ethique de la relation pédagogique
- ⇒ *ED formatif :*
  - Réponse aux questions / précisions sur le **MODULE 2**
  - Approfondissement de la présentation d'un cours (oral et support)

**MODULE 3 : supervision en milieu de pratique et encadrement de travaux (e-learning, environ 8h)**

- Grands principes de l'enseignement pratique authentique (contexte de pratique, « au lit du malade »), dont tutorat
- Savoir-faire une rétroaction constructive
- Savoir établir une alliance pédagogique avec l'apprenant
- Favoriser une posture d'apprentissage Vs. une posture d'évaluation chez l'apprenant
- Savoir encadrer un apprenant en pratique pour des travaux académiques (mémoire, thèse, publication etc.)
- Reconnaître et intervenir auprès d'un apprenant en difficulté ou difficile
- ⇒ *ED formatif :*
  - Réponse aux questions / précisions sur le **MODULE 3**
  - Approfondissement de 3 points :
    - Posture d'apprentissage / d'évaluation
    - Rétroaction constructive
    - Apprenants difficiles

#### **MODULE 4 : Approfondissement des NTIC (environ 10h)**

- Connaître les forces et les faiblesses des NTIC
- Concevoir un enseignement dématérialisé

#### **MODULES OPTIONNELS (4h /module) :**

##### 1- Raisonnement clinique et son évaluation (TCS, raisonnement par concordance)

- Savoir expliquer les principaux concepts qui sous-tendent le raisonnement clinique : heuristiques, biais cognitifs, système 1/ système 2
- Etre capable d'évaluer de manière adéquate le raisonnement clinique

##### 2- Psychologie d'apprentissage

- Connaître les principaux concepts de psychologie cognitive qui sous-tendent l'apprentissage
- Savoir s'appuyer sur ces concepts pour améliorer l'efficacité d'un enseignement

##### 3- Simulation en santé

- Connaître les différentes utilisations de la simulation en santé
- Etre capable de débriefer une séance de simulation (procédurale, patient simulé, simulation informatique ou immersive)

##### 4- Approfondissement sur l'évaluation en santé (dont docimologie)

- Connaître les différentes manières d'évaluer les apprentissages dans les métiers de la santé
- Savoir organiser une évaluation adéquate dans le contexte de la pédagogie active